

OPTION
FACULTATIVE

MUSIQUE

« De la musique avant toute chose »
Paul Verlaine (extrait de l'Art poétique)

Si vous aimez ...

- ✓ Créer
- ✓ Découvrir
- ✓ Partager
- ✓ Echanger

Venez vite !



1 boulevard Joliot Curie
11000 Carcassonne
Téléphone : 04 68 47 82 66
Télécopie : 04 68 25 05 61
www.lyceejulesfil.fr

OPTION
FACULTATIVE

L'admission :

- Aucune sélection
- Option ouverte à tous les élèves de seconde

La formation

En seconde : 3h/semaine

- initiation à la percussion
- culture musicale
- pratique vocale et instrumentale

En première et terminale : 2h/semaine

- préparation au baccalauréat
- atelier et pratique vocal et instrumental
- création musicale
- commentaire d'écoute

dont 1h de commun entre tous les élèves des différents niveaux

et plusieurs concerts par an (lycée, théâtre municipal...)



Poursuite des études :

- Conservatoire / école de musique
- Faculté de musicologie
- Diplôme de musicien intervenant (DUMI)
- Technicien du son
- Histoire des arts



***Pourquoi passer l'option
musique au bac?***

->cette option est notée chaque trimestre

->aucun niveau musical exigé

->seuls les points au dessus de la moyenne comptent